

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA VACCINATION CONTRE L'HÉPATITE A

1^{re}
dose

N° dossier : _____

Contre-indications : _____

DATE	VACCIN ADMINISTRÉ	DOSE	SITE ET VOIE D'INJECTION	N° LOT	DATE EXP.	LIEU

Remarques : _____

Signature du vaccinateur : _____

2^e
dose

N° dossier : _____

Contre-indications : _____

DATE	VACCIN ADMINISTRÉ	DOSE	SITE ET VOIE D'INJECTION	N° LOT	DATE EXP.	LIEU

Remarques : _____

Signature du vaccinateur : _____

**LES RENSEIGNEMENTS CONTENUS DANS CE DOSSIER SONT CONFIDENTIELS,
À MOINS QUE LE TRAVAILLEUR N'AUTORISE LEUR DIVULGATION.**

Ce dépliant contient un formulaire
d'autorisation de vaccination.

IMPORTANT

Vous devez absolument nous
indiquer si vous acceptez ou refusez
le vaccin contre l'hépatite A.

Vous devez signer le formulaire
après avoir lu et compris l'information
contenue dans ce dépliant.

Si vous avez besoin de renseignements additionnels
ou si vous désirez discuter avec un professionnel de la
santé, vous pouvez communiquer avec l'équipe de santé
au travail de votre région.

POUR NOUS JOINDRE

☎ 1 844 838-0808
💻 cnesst.gouv.qc.ca

DC100-492-1 (2017-04)



HÉPATITE A
**Protégez-vous
contre les
risques
biologiques**

Santé
et Services sociaux
Québec



CNESST

L'HÉPATITE A

L'hépatite A est une **infection du foie** causée par un virus. Il s'agit d'une **maladie sérieuse** qui peut nécessiter une hospitalisation. Elle est plus grave chez les personnes plus âgées ou chez celles qui ont des maladies chroniques, surtout si le foie est déjà atteint (cirrhose). Elle est rarement mortelle. Au Québec, on estime que le nombre de personnes infectées par le virus de l'hépatite A chaque année est d'environ 50*. Chez les travailleurs exposés aux eaux usées, cette maladie peut être transmise par contact avec les eaux contaminées ou par éclaboussures au visage. L'hépatite A se transmet aussi par la consommation d'aliments contaminés ou plus directement par contact avec les selles d'une personne infectée.

Les symptômes peuvent prendre de deux à sept semaines à se manifester après que le virus a infecté une personne. **Les personnes atteintes sont contagieuses avant l'apparition des symptômes** et le restent jusqu'à une semaine après l'apparition de la maladie. Les symptômes peuvent être une grande fatigue, de la fièvre, une perte d'appétit, une jaunisse, des maux de tête, des nausées et des vomissements, des maux de ventre, des douleurs articulaires et des éruptions cutanées. Toutefois, **25 % des adultes atteints ne présentent aucun symptôme**. La maladie dure habituellement de quelques jours à quelques semaines et guérit complètement en quelques mois. La personne guérie ne demeure pas porteuse du virus.

* Source : MSSS, *Vigie et surveillance des maladies à déclaration obligatoire d'origine infectieuse – Rapport annuel 2014.*

LE VACCIN

La vaccination contre l'hépatite A est sûre et très efficace. Le vaccin ne contient aucun virus vivant; il ne peut donc pas causer la maladie. En outre, il protège entre 95 et 100 % de ceux qui reçoivent la série vaccinale composée de deux doses. On administre le vaccin dans un muscle du bras pour qu'il agisse avec plus d'efficacité. Selon les connaissances actuelles, on estime que la durée de la protection obtenue à la suite de la série vaccinale complète est telle qu'**aucun rappel n'est nécessaire.**

LES EFFETS SECONDAIRES

Le vaccin contre l'hépatite A n'entraîne **pas d'effets secondaires chez la plupart des gens.**

La presque totalité des réactions signalées sont bénignes et disparaissent en moins de 24 heures. Des réactions locales comme une douleur au site de l'injection, une rougeur et un gonflement sont possibles. Dans ce cas, il faut appliquer une compresse d'eau froide.

Il arrive que des **symptômes** comme un mal de tête, un malaise général, de la fièvre légère, de la fatigue, des nausées et des vomissements, des douleurs articulaires, de la diarrhée et une perte d'appétit se manifestent. Ils peuvent être **soulagés au moyen de l'acétaminophène** (*Tylenol*, par exemple) ou disparaître d'eux-mêmes en quelques jours. Il existe un très faible risque de réaction allergique grave, mais le personnel qui administre le vaccin a reçu la formation nécessaire pour intervenir immédiatement si cela se produit.

Si les symptômes énumérés ci-dessus persistent ou si des réactions importantes se manifestent à la suite de la vaccination, il faut consulter un médecin et prévenir la personne chargée de la vaccination.

AUTORISATION DE VACCINATION

N° DOSSIER

NOM DE L'INFIRMIÈRE

Identification du travailleur

Nom : _____ Prénom : _____

NAS : _____

NAM : _____

Date de naissance : _____ Sexe : F M

Adresse : _____

Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____

Tél. maison : _____ Tél. travail : _____

Nom et prénom des parents

Père : _____ Mère : _____

Milieu de travail

Nom de l'établissement : _____

N° de l'établissement : _____

Titre de l'emploi : _____ Date d'entrée en fonction : _____

Autorisation de vaccination

Je désire recevoir le vaccin contre l'hépatite A.

J'ai reçu les deux doses de vaccin contre l'hépatite A. Je refuse de recevoir le vaccin contre l'hépatite A.

Notes : _____

Signature : _____ Date : _____

Autorisation de communiquer les renseignements à l'employeur

J'accepte que les renseignements relatifs à cette vaccination soient communiqués à mon employeur.

Je refuse que les renseignements relatifs à cette vaccination soient communiqués à mon employeur.

Signature : _____ Date : _____

